

La Dépêche du Midi

Samedi 8 juin 2019

Une marche de 500 personnes pour célébrer le nouveau local de l'ASEI



Une page se tourne pour des générations d'élèves, d'enseignants et de professionnels du centre ASEI (Agir Soigner Eduquer Insérer) Jean Lagarde. L'un des premiers établissements en France, spécialisé dans l'enseignement secondaire dédié à l'accueil des élèves en situation de handicap rejoint la CAI (Cité de l'Autonomie et de l'Insertion). Nadine Barbottin, présidente de l'ASEI témoigne.

Un gros déménagement se prépare ?

«Cet été, Jean Lagarde va s'installer au sein de la CAI dans des bâtiments flambants neufs et accueillera pour la prochaine rentrée scolaire les élèves dans un établissement digne du XXI^e siècle. Comme vous le savez peut-être, 2019 était le terme de notre bail emphytéotique. Nous devons trouver une solution. Il nous a semblé que Jean Lagarde avait toute sa place au sein de la CAI. Nous avons donc ces dernières années réorganisé le parc, repensé tous les établissements présents et construit des parcours cohérents adaptés aux personnes que nous accompagnons.»

Jean Lagarde est le lieu où tout a commencé pour l'association ASEI ?

«Un groupe formé d'un instituteur, Jean Lagarde, un recteur, Paul Dottin, un pionnier de la Sécurité Sociale, Paul Descours, ont organisé en 1950, l'accueil d'enfants souffrant de poliomyélite, empêchés de suivre une scolarité normale. Depuis, les choses ont beaucoup évolué. Aujourd'hui, le Centre Jean Lagarde, accompagne des jeunes de 12 à 20 ans en situation de handicap moteur, déficients sensoriels (visuels, auditifs), ou dysphasiques, pour suivre une scolarité en collège, lycée général ou professionnel, en BTS.»

Des parcours adaptés ?

«Cela est notre force. Plusieurs parcours qui tiennent compte des besoins des jeunes. Quatre établissements et services d'enseignement, de- formation, d'insertion professionnelle, d'accompagnement éducatif et rééducatif. Nous centralisons ainsi au même endroit toutes les compétences et les expertises des professionnels pour mieux répondre aux besoins des enfants, des adolescents et des jeunes adultes ainsi que de leur famille et des professionnels. La CAI a été pensée pour faciliter le parcours des personnes accompagnées et éviter les ruptures. Avec Jean Lagarde sur place, nous allons encore plus loin.»

De l'inclusion ?

«Je manipule ce mot avec prudence. Je le dis, l'inclusion ne se décrète pas, elle s'apprend ! Je suis pour une inclusion, mais pas à n'importe quel prix. L'objectif est d'accompagner les jeunes en fonction de leurs besoins, coller à la réalité, faire du sur-mesure. L'ASEI rayonne grâce à ses marqueurs forts et à sa capacité à s'adapter et grâce à ses professionnels de qualité. Une association et une gouvernance qui vont bien.»

Un samedi 8 juin qui s'annonce festif ?

«Et émouvant ! On a voulu marquer symboliquement un instant précis avec les personnes accompagnées tout au long des années passées. Un taux de réponse impressionnant, une vague de «oui, on vient». Un attachement qui reste, même après des années. Le moment fort sera celui ou ce soir à 18 heures, au son d'une fanfare, une déambulation de plus de 500 anciens élèves ira du Jean Lagarde actuel au nouveau. Cette déambulation est de l'ordre de la symbolique, mais dans la symbolique il y a beaucoup de choses. Nos élèves sont porteurs de talents, à nous de les faire émerger.»

L'ASEI en chiffres

Créée en **1950**, l'ASEI (Agir, Soigner, éduquer, Insérer) a été reconnue d'utilité publique en **1959**, il y a 60 ans. L'association accompagne tous les handicaps, de la petite enfance au grand âge. Dans toute la région, elle gère désormais **107** établissements, services sanitaires et médico-sociaux pour enfants, adolescents et adultes.

Elle accueille plus de **10 000** personnes chaque année et dispose de **3983** lits et places.

Elle emploie **3364** professionnels, soit **2896** postes en équivalent temps plein. **10,3%** de l'effectif est reconnu travailleur handicapé. Un exemple remarquable.